



**COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## Un feu c'est agréable... dans le foyer!

**Saint-Hyacinthe, le 13 décembre 2022** – Déjà le retour des températures froides! C'est le moment idéal pour réchauffer l'intérieur de la maison grâce à la douce et agréable chaleur du foyer ou du poêle à bois. Malheureusement, trop souvent au cours des dernières années, des dépôts de cendres chaudes ou mal refroidies dans des bacs à ordures, puis dans les camions de collecte, ont été la cause d'incendies. C'est pour cette raison qu'il est **interdit** de jeter les cendres dans les poubelles ou dans les bacs bruns.

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler, à toute la population, l'importance d'une bonne gestion des cendres afin de réduire les risques d'incendie. Pour éviter des drames, il est recommandé de déposer les cendres dans un **contenant métallique à l'épreuve du feu** et à fond rehaussé, muni d'un couvercle. Ce contenant doit être laissé à **l'extérieur**, à plus d'un mètre de toute matière combustible (maison, cabanon, abri temporaire, haie, clôture, etc.)

De plus, une pelletée de neige devrait idéalement être ajoutée au contenant chaque fois que des cendres chaudes y sont redéposées. La neige fondra sous l'effet de la chaleur et contribuera à l'extinction des tisons. Finalement, il est suggéré de remuer les cendres à quelques reprises pour aider à les refroidir, car le dégagement d'une chaleur, si faible soit-elle, est un signe que la combustion peut se réactiver.

Avant de disposer des cendres du poêle ou du foyer, il vaut mieux prendre tout le temps nécessaire pour s'assurer qu'elles ne représentent plus de danger. Les cendres, entièrement refroidies, peuvent être dispersées sur les terrains gazonnés, dans les plates-bandes et le long des haies, ou simplement, sur une partie du terrain où il y a moins de circulation : elles enrichissent ainsi le sol en minéraux. Lorsque les cendres sont disposées sur le terrain, il est recommandé qu'elles soient toujours recouvertes de neige.

Une gestion sécuritaire des cendres des foyers et poêles peut sauver des vies et réduire les risques de voir s'envoler en fumée les biens et les souvenirs que l'on met une vie à acquérir. Pourquoi risquer de tout perdre ?

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général  
450 774-2350  
[riam@maskatel.net](mailto:riam@maskatel.net)